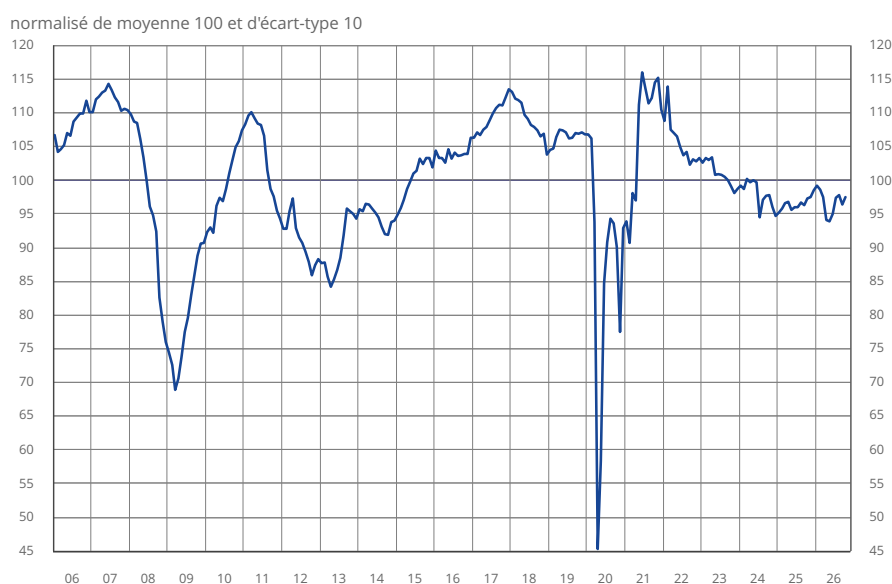


En octobre 2026, l'indicateur synthétique du climat des affaires, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, repart légèrement à la hausse. À 97, il gagne un point et se rapproche de son niveau moyen (100). L'indicateur du climat de l'emploi perd trois points.

En octobre 2026, l'indicateur de climat des affaires gagne un point

En octobre 2026, l'indicateur synthétique du climat des affaires en France repart légèrement à la hausse et gagne un point. À 97, il se rapproche de sa moyenne de longue période (100). L'indicateur du climat des affaires repart fortement à la hausse dans l'industrie et augmente légèrement dans les services. Il se dégrade de nouveau dans le commerce de détail, et repart à la baisse dans le bâtiment.

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises.

En octobre 2026, le climat des affaires s'assombrit de nouveau dans l'ensemble constitué du commerce de détail et du commerce et de la réparation d'automobiles. À 93, l'indicateur synthétique perd trois points et s'éloigne davantage de sa moyenne de longue période (100). Ce recul s'explique principalement par la forte baisse du solde d'opinion relatif aux perspectives générales d'activité.

Le climat des affaires repart fortement à la hausse dans l'industrie. À 105, l'indicateur qui le synthétise progresse de quatre points et s'écarte de sa moyenne de longue période (100). Tous les soldes qui le composent participent à cette augmentation, les contributions principales provenant des soldes d'opinion relatifs aux carnets de commandes globaux et étrangers.

Le climat des affaires dans les services augmente légèrement. À 99, l'indicateur qui le synthétise gagne un point et se rapproche de sa moyenne de longue période (100).

Enfin, le climat des affaires dans le bâtiment diminue. À 95, l'indicateur synthétique baisse d'un point et s'écarte de sa moyenne de long terme (100). L'opinion des entrepreneurs du bâtiment sur leur activité passée se dégrade nettement, tandis que celle sur leurs perspectives d'activité s'améliore à nouveau.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

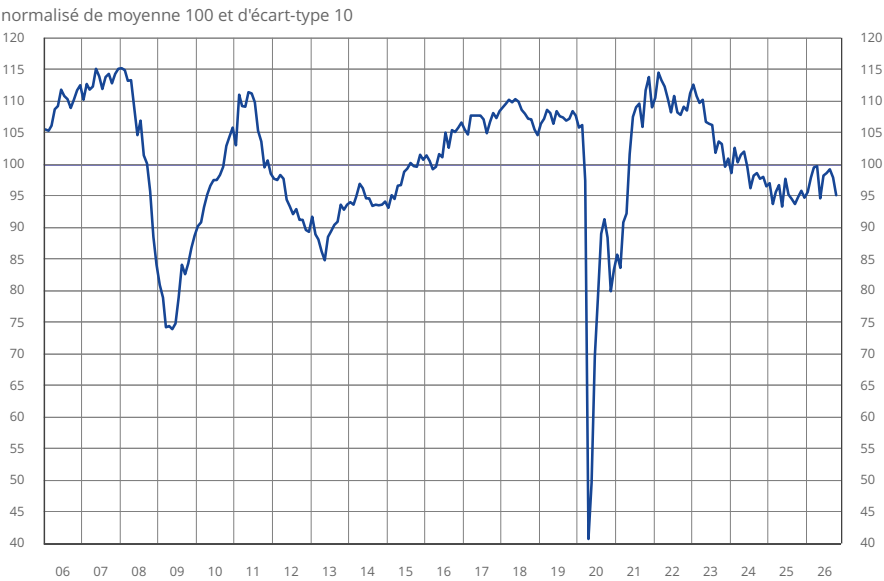
	Jun 26	Jul. 26	Août 26	Sept. 26	Oct. 26
Indicateurs du climat des affaires					
France	95	97	98	96	97
Industrie	100	101	101	101	105
Bâtiment	95	96	96	96	95
Services	96	99	99	98	99
Commerce de détail *	91	96	99	96	93
Commerce de gros		95		93	
Emploi	98	99	99	98	95

* y compris commerce et réparation automobiles.
Source : Insee, enquêtes de conjoncture.

Le climat de l'emploi perd trois points

En octobre 2026, l'indicateur synthétique du climat de l'emploi recule de nouveau, de trois points, et s'établit à 95, en deçà de sa moyenne de long terme (100). Cette baisse provient de la diminution du solde sur les effectifs prévus dans les services (hors intérim).

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee, enquêtes de conjoncture auprès des entreprises.

Révisions

L'indicateur synthétique du climat des affaires de septembre 2026 n'est pas révisé (après arrondi). L'indicateur du climat des affaires dans le commerce de détail de septembre 2026 est révisé à la hausse de deux points (après arrondi) : cette révision s'explique par l'intégration de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs sectoriels de climat ne sont pas révisés (après arrondi).

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir des vingt-huit soldes d'opinion utilisés dans le calcul des climats sectoriels, selon une méthode dynamique pour permettre l'intégration des indicateurs bimestriels du commerce de gros.

L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Les enquêtes dans l'industrie, l'industrie du bâtiment, le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles et les services font partie du programme européen harmonisé d'enquêtes de conjoncture, financé en partie par la Commission européenne.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 25 septembre et le 19 octobre 2026 ; l'essentiel des entreprises répondent lors des deux premières semaines de collecte.

Prochaine publication : le 20 novembre 2026 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)